

**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DE LA VILLE D'ANGERS****EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
du Conseil d'Administration****SÉANCE DU 19 OCTOBRE 2021****L'an DEUX MILLE VINGT ET UN, LE DIX-NEUF OCTOBRE,**

à 18h, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la Ville d'Angers, dûment convoqué le 13 octobre 2021, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Madame Christelle LARDEUX-COIFFARD, Présidente déléguée, représentant Monsieur Christophe BÉCHU, Maire, Président, empêché.

Etaient présents : Christelle LARDEUX-COIFFARD, Richard YVON, Alima TAHIRI, Claudette DAGUIN, Anne-Marie POTOT, Céline VÉRON, Nicole BERNARDIN, William GALLEY, Emmanuel LEFÉBURE, Antoine MASSON.

Etaient excusés : Christophe BÉCHU, Augustine YECKE, Sophie FOUCHER-MAILLARD, Benoit AKKAOUI, Véronique CHAUEAU, Marie-Claire LUCAS, Angelo TOCCO.

OBJET : Finances - Décision modificative n° 2 EHPAD – Exercice 2021.

Madame la Présidente déléguée expose,

Mesdames, Messieurs,

Les décisions modificatives sont destinées à procéder, en cours d'année, après le vote du Budget Primitif, à des ajustements comptables. Elles prévoient et autorisent les nouvelles dépenses et recettes qui modifient les prévisions budgétaires initiales.

L'examen de la situation budgétaire actuelle de l'exercice 2021 des EHPAD fait apparaître la nécessité de procéder à des ajustements de crédits qui se traduisent pour les budgets annexes EHPAD par les évolutions suivantes :

Sections	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	(+) 556 800 €	(+) 108 900 €
Investissement	(+) 3 000 €	(+) 3 000 €

➤ En fonctionnement :

- **L'ajustement de crédits de dépenses de 556 800 € se répartit entre les différents budgets de la manière suivante :**

- Résidence Gaston Birgé : + 305 500 €
- Résidence César Geoffray : + 251 300 €

Résidence Gaston Birgé :

Les crédits de dépenses progressent de 305 500 €. Ils se répartissent de la manière suivante :

Ils concernent les charges de personnel pour 205 000 €. S'ajoutent des dépenses d'exploitation courante à hauteur de 12 000 € (produits alimentaires) et des dépenses de structure pour 88 500 € (dotations aux amortissement, créances admises en non-valeur et éteintes, entretien du matériel informatique et du bâtiment).

Résidence César Geoffray :

Les crédits de dépenses progressent de 251 300 €. Ils se répartissent de la manière suivante :

Ils concernent principalement les charges de personnel pour 159 000 €. S'ajoutent des dépenses de structure pour 120 950 € (créances admises en non-valeur, frais d'études, entretien du matériel informatique et du bâtiment, location de matériel médical). Enfin les dépenses d'exploitation courante diminuent de 28 650 € (fournitures médicales et prestations à caractère médico-social).

- **L'ajustement de crédits de recettes de 108 900 €** se répartit entre les différents budgets de la manière suivante :

- Résidence Gaston Birgé : + 44 700 €
- Résidence César Geoffray : + 64 200 €

Pour les deux résidences, ces recettes correspondent à une reprise sur provision pour dépréciation des actifs circulants. Cette reprise est liée à l'admission en non-valeur de la dette de résidents pour laquelle une provision avait été réalisée.

➤ **En investissement :**

L'ajustement s'élève à + 3 000 € en dépenses et en recettes d'investissement et concerne exclusivement la résidence Gaston Birgé.

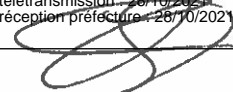
Il s'agit, en dépenses comme en recettes, d'ajuster les crédits permettant d'enregistrer les encaissements ou les versements des dépôts de garantie demandés aux résidents à l'entrée dans leur logement ou restitués à leur sortie.

Après avoir délibéré, le Conseil d'Administration adopte, à l'unanimité, la Décision Modificative de Crédits n° 2 de l'exercice 2021 de l'EHPAD Gaston Birgé et César Geoffray.

Christelle LARDEUX-COIFFARD

Présidente déléguée

Accusé de réception en préfecture
049-264901158-20211019-DEL-2021-102-DE
Date de télétransmission : 28/10/2021
Date de réception préfecture : 28/10/2021



**EXERCICE 2021 - DECISION MODIFICATIVE N°2
RECAPITULATIF PAR TYPE DE BUDGET**

Fonctionnement

	Chapitre	Article	Libellé	Dépense	Recette	
3 - Budgets annexes EHPAD	Groupe 1 - Dépenses afférentes à l'exploitation courante	61128	Prestations à caractère médico-social - Autres	-650,00		
		6066	Achats non stockés de matières et fournitures - Fournitures médicales	-28 000,00		
		6063	Achats non stockés de matières et fournitures - Alimentation	12 000,00		
	Groupe 2 - Dépenses afférentes au personnel	64111	Rémunérations du personnel non médical - Personnel titulaire et stagiaire - Rémunération principale	340 000,00		
		62113	Personnel extérieur à l'établissement - Personnel intérimaire - Personnel médical et paramédical	24 000,00		
	Groupe 3 - Dépenses afférentes à la structure	68112	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions : charges d'exploitation - Immobilisations corporelles	28 300,00		
		6542	Créances éteintes	1 300,00		
		6541	Créances admises en non-valeur	104 000,00		
		6188	Divers - Autres frais divers	650,00		
		617	Études et recherches	17 000,00		
		61561	Entretien et réparations - Informatique	5 200,00		
		61521	Entretiens et réparations sur bien immobiliers - Bâtiments publics	25 000,00		
		61357	Locations mobilières - Matériel médical	28 000,00		
	Groupe 3 - Produits financiers et produits non encaissables	7817	Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions (à inscrire dans les produits d'exploitation) - Reprises sur dépréciations des actifs circulants		108 900,00	
	Total				556 800,00	108 900,00
	TOTAUX GENERAUX - FONCTIONNEMENT				556 800,00	108 900,00

Accusé de réception en préfecture
049-264901158-20211019-DEL-2021-102-DE
Date de télétransmission : 28/10/2021
Date de réception préfecture : 28/10/2021

Investissement

	Chapitre	Article	Libellé	Dépense	Recette
3 - Budgets annexes EHPAD	16 - Emprunts et dettes assimilées	165	Dépôts et cautionnements reçus	3 000,00	3 000,00
	Total			3 000,00	3 000,00
TOTAUX GENERAUX - INVESTISSEMENT				3 000,00	3 000,00

**EXERCICE 2021 - DECISION MODIFICATIVE N°2
BUDGETS ANNEXES EHPAD**

Fonctionnement

	Chapitre	Article	Libellé	Dépense	Recette
CCAS budget annexe résidence Birgé	Groupe 1 - Dépenses afférentes à l'exploitation courante	6063	Achats non stockés de matières et fournitures - Alimentation	12 000,00	
	Groupe 2 - Dépenses afférentes au personnel	62113	Personnel extérieur à l'établissement - Personnel intérimaire - Personnel médical et paramédical	15 000,00	
		64111	Rémunérations du personnel non médical - Personnel titulaire et stagiaire - Rémunération principale	190 000,00	
	Groupe 3 - Dépenses afférentes à la structure	61521	Entretiens et réparations sur bien immobiliers - Bâtiments publics	15 000,00	
		61561	Entretien et réparations - Informatique	2 400,00	
		6541	Créances admises en non-valeur	41 500,00	
		6542	Créances éteintes	1 300,00	
		68112	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions : charges d'exploitation - Immobilisations corporelles	28 300,00	
	Groupe 3 - Produits financiers et produits non encaissables	7817	Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions (à inscrire dans les produits d'exploitation) - Reprises sur dépréciations des actifs circulants		44 700,00
	Total				305 500,00
CCAS budget annexe résidence Geoffray	Groupe 1 - Dépenses afférentes à l'exploitation courante	6066	Achats non stockés de matières et fournitures - Fournitures médicales	-28 000,00	
		61128	Prestations à caractère médico-social - Autres	-650,00	
	Groupe 2 - Dépenses afférentes au personnel	62113	Personnel extérieur à l'établissement - Personnel intérimaire - Personnel médical et paramédical	9 000,00	
		64111	Rémunérations du personnel non médical - Personnel titulaire et stagiaire - Rémunération principale	150 000,00	
	Groupe 3 - Dépenses afférentes à la structure	61357	Locations mobilières - Matériel médical	28 000,00	
		61521	Entretiens et réparations sur bien immobiliers - Bâtiments publics	10 000,00	
		61561	Entretien et réparations - Informatique		

Accusé de réception en préfecture
049-264901158-20211019-DEL-2021-102-DE
Date de télétransmission : 28/10/2021
Date de réception préfecture : 28/10/2021

**EXERCICE 2021 - DECISION MODIFICATIVE N°2
BUDGETS ANNEXES EHPAD**

	Chapitre	Article	Libellé	Dépense	Recette
CCAS budget annexe résidence Geoffray	Groupe 3 - Dépenses afférentes à la structure	617	Études et recherches	17 000,00	
		6188	Divers - Autres frais divers	650,00	
		6541	Créances admises en non- valeur	62 500,00	
	Groupe 3 - Produits financiers et produits non encaissables	7817	Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions (à inscrire dans les produits d'exploitation) - Reprises sur dépréciations des actifs circulants		64 200,00
	Total			251 300,00	64 200,00
TOTAUX GENERAUX - FONCTIONNEMENT				556 800,00	108 900,00

Accusé de réception en préfecture
049-264901158-20211019-DEL-2021-102-DE
Date de télétransmission : 28/10/2021
Date de réception préfecture : 28/10/2021

**EXERCICE 2021 - DECISION MODIFICATIVE N°2
BUDGETS ANNEXES EHPAD**

Investissement

	Chapitre	Article	Libellé	Dépense	Recette
CCAS budget annexe résidence Birgé	16 - Emprunts et dettes assimilées	165	Dépôts et cautionnements reçus	3 000,00	3 000,00
	Total			3 000,00	3 000,00
TOTAUX GENERAUX - INVESTISSEMENT				3 000,00	3 000,00